

LE REVENU UNIVERSEL

Cartographie des arguments

Juin 2017

Par Yannick Blanc, Jean Bastide, Bastien Engelbach, Francine Evrard, Jean-Pierre Jaslin, Delphine Lalu, Jacqueline Mengin, Roger Sue, Michel de Tapol, Pierre Vanlerenberghe, Jean-Pierre Worms.

Le revenu universel a connu un regain d'intérêt au cours des derniers mois, dans le sillage des débats de l'élection présidentielle. Si la séquence électorale se situe désormais derrière nous, le débat sur le revenu universel reste d'actualité. **Les enjeux que cette proposition permet de soulever, indépendamment des prises de position de chacun, désignent des transformations profondes et renvoient à autant de questions essentielles que nous ne pouvons pas nous permettre d'occulter.**

La cartographie des principaux arguments en jeu dans le débat du revenu universel, construite par un groupe de travail dédié de la Fonda, **vise à situer les principaux arguments brandis, dans une approche objective.**

L'objectif est de mettre en lumière les prises de position sur le sujet, pour permettre aux lecteurs de cette cartographie de se forger leur propre opinion sur le revenu universel et, surtout, de se saisir des enjeux qui y sont liés. Les énoncés recensés par cette cartographie ne constituent donc pas une prise de position de la Fonda, mais un outil d'éclairage du débat.

Les arguments ont été répartis entre trois thèmes : **les évolutions de l'emploi ; la transformation de la protection sociale ; le partage et la redistribution des richesses.** Des thèmes transversaux affluent : la problématique de l'engagement, les liens entre individu et collectif... Trois natures d'arguments ont été distinguées : **les valeurs**, qui rappellent des notions fondamentales structurant nos représentations et nos modes d'action collective ; **les hypothèses et controverses**, qui désignent les constats – polémiques pour certains – justifiant la mise en place d'un revenu universel ; **les propositions et stratégies**, qui désignent des modalités d'application de revenu universel ou de solutions autres.

Précision importante, nous avons fait le choix pour ce document de ne pas rentrer dans les aspects techniques, pour proposer une première approche par enjeux et questions. La cartographie doit permettre de s'approprier le sujet du revenu universel, et au-delà le champ des interrogations qu'il soulève. Il s'agit d'une première approche qu'il sera loisible à chacun de compléter par des lectures complémentaires et des réflexions personnelles.

Cartographie des principaux arguments en jeu dans le débat sur le revenu universel

/ ACTIVITÉ, TRAVAIL, EMPLOI

ÉTHIQUE ET VALEURS

L'emploi salarié est un outil d'intégration, qui garantit l'autonomie financière et dote d'un capital social.

Art. 5 de la Constitution : « Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi. »
Art. 23 de la Déclaration des droits de l'Homme : « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité. »

Le travail est une colonne vertébrale de nos sociétés. Il est doté d'une valeur morale, constitutive de notre être social.

Le travail peut prendre différentes formes et ne se limite pas à l'emploi salarié.

Réduit à l'emploi, le travail se limite à sa valorisation marchande, or il peut aussi être défini par l'utilité sociale.

Le travail est lié à la notion d'émancipation, avec des interprétations divergentes.

Il peut être perçu comme un facteur d'émancipation individuelle et collective.
Il peut être perçu comme un facteur d'aliénation.

HYPOTHÈSES ET CONTROVERSES

Assiste-t-on à la fin de l'emploi ou à la transformation de l'emploi ?

La robotisation et le numérique vont détruire un nombre important d'emplois.

Évolution des besoins en termes de qualification et exigence d'une formation tout au long de la vie, portés par une culture de l'innovation et l'émergence d'une société de la connaissance.

De nouveaux secteurs émergent, créateurs de nouvelles activités, autour du numérique, de la transition écologique

Constat d'un accroissement des inégalités dans la valorisation marchande du travail.

Les mutations technologiques entraînent une dégradation du travail, plus faible en nombre et moins valorisé.
Le salariat est remis en cause par la multiplication des modèles d'entrepreneuriat individuel et les mécanismes d'économie à la demande qui organisent le travail par des plateformes de mise en relation directe entre demande et offre de travail ou service.

Mobilité croissante dans les parcours professionnels des individus : entre les emplois, les statuts et les régimes de travail, avec dans certains cas des conduites d'activités en parallèle, reliées à des régimes différents.

Multiplication des emplois de service faiblement qualifiés d'un côté et des emplois hautement qualifiés de l'autre, avec une raréfaction des emplois intermédiaires.

PROPOSITIONS ET STRATÉGIES

La mise en place d'un revenu universel pour répondre aux mutations, voire à la fin, de l'emploi.

Le revenu universel peut compléter les revenus.
Le revenu universel peut être un outil de partage du temps de travail.
Le revenu universel peut financer des périodes de transition.

Interprétations divergentes de l'impact du revenu universel sur les salaires.

Le revenu universel peut être un outil de négociation dans l'accès à l'emploi et sur les salaires.
Le revenu universel peut aussi entraîner une baisse des salaires, notamment sur les emplois faiblement qualifiés, dès lors qu'il assure une part importante du revenu.

Créer un droit opposable au travail, garantir à chacun les moyens de trouver un emploi.

Accroître la sécurisation des parcours professionnels.

Accoler les droits sociaux aux individus plutôt qu'aux statuts.
Accompagner les mobilités et sécuriser les temps de transition entre emploi et non-emploi.
Améliorer les dynamiques de formation.
Renforcer le compte personnel d'activités (CPA).

Cartographie des principaux arguments en jeu dans le débat sur le revenu universel / LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET PROTECTION SOCIALE

ÉTHIQUE ET VALEURS

La protection sociale constitue un filet de sécurité pour les personnes en situation de fragilité. Elle repose sur des mécanismes de redistribution des richesses.

Dans notre système, les revenus de travail ont le premier rang, les revenus de solidarité venant les compléter ou s'y substituer pour permettre aux individus de faire face à des situations particulières.

Art. 11 de la Constitution : « *Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique et mental, de sa situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.* »

Elle repose sur des mécanismes assurantiels qui protègent face à des risques et sur des minimas sociaux (revenus d'assistance)

Elle ne se limite pas aux mécanismes financiers mais se complète par des dispositifs d'accompagnement vers l'insertion, dans une logique d'individualisation croissante.

HYPOTHÈSES ET CONTROVERSES

Notre système de protection sociale est en crise.

Le système de protection sociale a évolué dans une logique d'universalisation.

Les acteurs de la protection sociale se sont multipliés, ce qui pose notamment la question de savoir à qui revient la prise en charge des nouveaux risques sociaux.

Le revenu universel remettrait à plat notre système de protection sociale et représente un défi quant à son financement.

Il est en déséquilibre financier. Le travail salarié à temps plein, sur lequel repose son financement en grande partie, est contesté par le chômage et les transformations de l'emploi.

Son organisation administrative est trop complexe.

La complexité des démarches, associée à des logiques de contrôle social (vérification des modes de vie pour prétendre aux droits) entraîne un important taux de non-recours.

Il n'est plus adapté aux nouveaux risques professionnels et à un contexte de mobilité croissante.

La protection sociale ne fonctionne pas pour tous, et une polarisation entre *insiders* et *outsiders* s'observe dans la société, couplée à une concentration de toutes les difficultés sur une partie de la population.

PROPOSITIONS ET STRATÉGIES

La mise en place d'un revenu universel pour répondre aux difficultés de notre système de protection sociale.

Deux approches concurrentes pour la mise en place d'un revenu universel.

Une autre approche : proposer une refonte des minimas sociaux.

Au lieu d'un revenu universel, envisager la création d'un revenu de participation ou d'un revenu contributif qui puisse valoriser des activités socialement utiles.

Le revenu universel permet d'éviter le non-recours au droit.

Le revenu universel, accordé pour tous, efface le caractère discriminant que peuvent revêtir les revenus d'assistance.

En garantissant un revenu dans des périodes de précarité et de mutation, le revenu universel constitue un socle et un filet de garantie.

Une approche libérale : un revenu universel pour simplifier les mécanismes de protection sociale, en remplacement d'un certain nombre de protections.

Une approche qui met l'accent sur la reconnaissance : un revenu non pas pour exister, mais parce qu'on existe, qui constitue un socle contre la pauvreté et précarité, et peut ensuite être complété par d'autres mécanismes de protection.

Fusionner les dix minimas sociaux en une couverture socle avec complément de soutien pour certaines catégories, pour une approche plus individualisée.

Cartographie des principaux arguments en jeu dans le débat sur le revenu universel

/ JUSTICE ET PARTAGE DES RICHESSES

ÉTHIQUE ET VALEURS

Il existe dans nos sociétés une exigence de justice qui repose sur l'idée que chacun puisse, selon ses besoins et son mérite, toucher la part qui lui revient de la richesse produite collectivement et dont il doit, sur le versant des devoirs, prendre sa part à la production.

L'idée de justice s'accompagne d'une idée de limitation des inégalités et, a minima, d'une garantie d'égalité des chances.

L'idée de justice repose également sur la reconnaissance de l'apport de la contribution de chacun à la société.

HYPOTHÈSES ET CONTROVERSES

La fiscalité et la redistribution sont les moyens privilégiés pour répondre à ces attentes en matière de justice.

Il existe des champs de production de richesse qui échappent au champ de l'activité productive marchande traditionnellement pris en compte pour la mesure de la richesse.

Chaque individu bénéficie d'un héritage commun constitué des richesses naturelles et de l'accumulation des inventions et du progrès au fil des siècles.

Activités utilement sociales, inscrites dans le champ associatif ou domestique (par exemple les aidants familiaux).

Sur un autre versant, existence d'un *digital labor* (Antonio Casili), par lequel chacun, en étant acteur d'internet (post de commentaires, partage de liens...) produit de la valeur.

Phénomène de pollinisation (Yann Moulier-Boutang) par lequel, dans les activités humaines, une plus grande richesse se produit par les mises en lien, les échanges, que par l'activité productive elle-même.

PROPOSITIONS ET STRATÉGIES

Le revenu universel peut matérialiser l'héritage commun dont chacun bénéficie en même temps qu'il offre un cadre de reconnaissance pour les activités situées hors de la sphère marchande.

Proposition d'un dotation initiale, versée à chacun à son entrée dans l'âge adulte, qui constitue un capital de départ et un ensemble de droits rechargeables.

Création d'un revenu de participation à destination de tous ceux qui participent d'un effort commun au service du collectif, sous quelque forme que ce soit.

Expérimentation d'un revenu contributif pour envisager des nouvelles façons collectives de produire, notamment grâce au numérique.

Généralisation des services publics universels.